

COMMENT INSCRIRE SON ENFANT A L'ÉCOLE MATERNELLE DE PLOUBEZRE

ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

1^{re} ÉTAPE : Il faut prendre contact avec la mairie pour procéder à l'inscription administrative.

Les documents nécessaires pour l'inscription administrative en mairie :

- le livret de famille ;
- un justificatif de domicile ;
- le carnet de santé de l'enfant.

CONTACT MAIRIE

Mairie de Ploubezre – Place des Anciens Combattants, 22300 Ploubezre

Téléphone : 02.96.47.15.51 / Courriel : mairie@ploubezre.fr

Site internet : www.ploubezre.fr

2^e ÉTAPE : Il faut prendre contact avec Guillaume Tilly, le directeur de l'école maternelle, pour l'admission de l'enfant à l'école.

CONTACT ÉCOLE MATERNELLE

Ecole maternelle – 12 rue Jean-Marie Le Foll, 22300 Ploubezre

- par courriel : ecole.0221632e@ac-rennes.fr
- ou par téléphone au 02.96.47.13.01

Les documents nécessaires pour l'inscription à l'école maternelle

- Le **Certificat d'inscription scolaire** remis lors de l'inscription administrative en mairie ;
- Le carnet de santé de l'enfant.

La Petite section (PS) : Les enfants nés en 2020 sont scolarisés à l'école pendant l'année scolaire 2023/2024 en Petite section.

La Toute petite section (TPS) : Les enfants nés en 2021 sont scolarisés à l'école en Toute petite section. Ils sont accueillis en classe soit en septembre 2023 à la rentrée, soit en janvier 2024, après la mise en place d'un projet d'accueil à l'école. Les élèves de Toute petite section sont inscrits pour toute l'année scolaire 2023/2024 même s'ils ne seront scolarisés qu'à partir du mois de janvier 2024.

Portes ouvertes de l'école maternelle

Les nouveaux élèves et leur famille pourront venir découvrir l'école maternelle lors de la journée Portes ouvertes de l'école maternelle le samedi 13 mai 2023 entre 10h00 et 12h00.

L'accueil périscolaire

Votre enfant peut être accueilli avant et après la classe, dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 après la journée d'école et entre 11h55 et 13h35 pendant la pause méridienne (restauration scolaire). Pour l'accueil périscolaire, vous devez compléter le dossier *Accueil périscolaire* (Garderie, cantine et centre de loisirs). Dossier disponible en mairie.

CONTACT PÉRISCOLAIRE MAIRIE DE PLOUBEZRE

Yveline Nicolas, Téléphone : 02.96.47.15.51 ou 06.76.88.40.90

Courriel : animation@ploubezre.fr